



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

PÔLE METROPOLITAIN CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE



MOULT

LA DEMARCHE SUR MOULT / GRAPPE 1 VALORISER LES ESPACES INTERSTITIELS PAR L'IMPLICATION HABITANTE

La commune de Moul-Chicheboville a choisi de travailler sur un ensemble de trois parcelles publiques à l'articulation entre une des centralités et les lotissements. Ces parcelles sont toutes des "espaces verts" à l'intensité d'usage aujourd'hui limitée à quelques jeux pour enfants. Elles sont, pour la plupart, issues d'obligations réglementaires mais sont des impensés dans l'aménagement de la commune.

Pourtant, elles sont en proximité d'équipements structurants (écoles, mairie, salle des fêtes) et au coeur d'une trame dense de maisons. L'un des principaux enjeux est de redonner ici une valeur d'usage, avec l'aide des habitants et des associations, à ces espaces délaissés, en s'appuyant sur les qualités propres à ces espaces, notamment en les reliant. Demain, vers un réseau de parcs au coeur de Moul ?

LES ENSEIGNEMENTS POUR LA DÉMARCHE DU PÔLE

Profiter des temps forts de la commune pour repenser les espaces interstitiels.

Les réunions de concertation dédiées attirent souvent les mêmes acteurs. En profitant du Forum des associations, on parvient rapidement à consulter plus d'une cinquantaine de personnes **sans avoir besoin de faire de la communication en amont.**

Des enfants, des adolescents, des jeunes actifs et des personnes présentes dans la communes depuis plus de 30 ans... ce format permet de saisir la diversité des habitants de la commune.

Ouvrir les zones interstitielles aux abords des cours d'écoles !

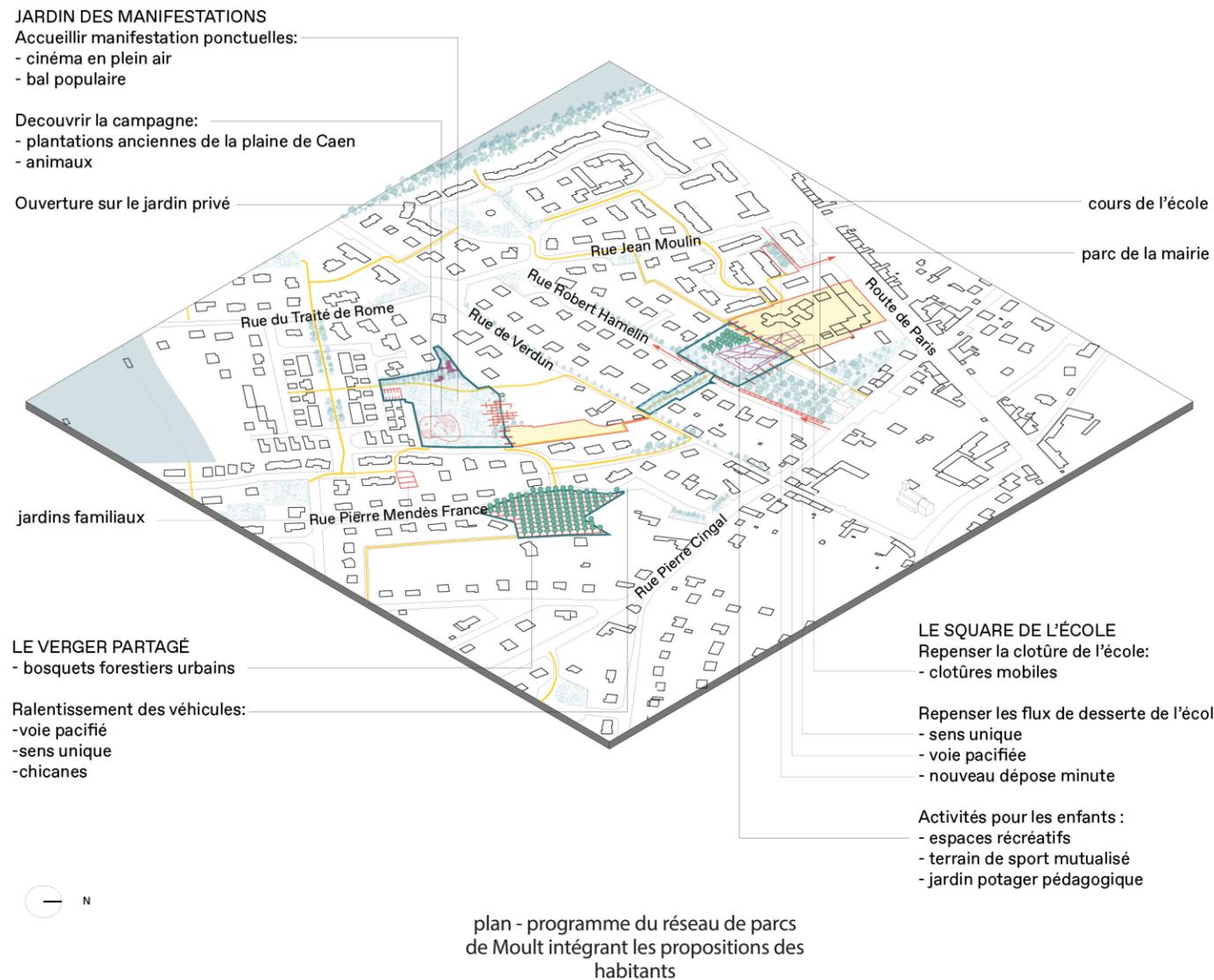
Actuellement, le lien entre la cour d'école et la place se résume à une clôture. Il est possible d'imaginer de prendre **un espace, à cheval entre ces deux entités**, utilisé pendant les temps scolaire par l'école, et le reste du temps par les usagers de la place ou des associations.

Un jardin potager, un terrain de sport mutualisé, une aire de jeux... On peut imaginer plusieurs types de programmation. Pour cela il faut travailler le sujet de la clôture et de la délimitation afin que l'espace soit tantôt fermé et sécurisé, tantôt ouvert et accessible.

Transformer 3 espaces interstitiels entre les lotissements en un réseau de parcs

Les coeurs de lotissements regorgent d'espaces verts réglementaires sans usage. Changer d'échelle en les regardant **dans un réseau** permet d'envisager une trame verte et de leur attribuer des **fonctions spécifiques** (ici l'espace dédié aux jeux XXL pour les enfants, là le verger collectif, là l'espace des fêtes, ...).





LE PROJET

Pour travailler sur ce site, nous avons questionné les habitants de Moulton lors du Forum des Associations du 7 septembre 2019. A partir d'une grande photo aérienne, nous les avons questionné sur les usages actuels et potentiels de ces trois sites. En quelques heures, ils ont proposé des idées que nous avons synthétisé ici.

Changer d'échelle pour construire un réseau de parcs

Quand on questionne les habitants à propos de leurs usages des trois parcelles, on comprend vite qu'elles sont peu lisibles en termes paysagers et sous-utilisées. La première, sert de desserte pour l'école et de parking, ponctuellement durant la journée ; la seconde est parfois utilisée par des enfants ou par des joggeurs, qui profitent du sentier dédié ; et la troisième, qui a un temps accueilli un terrain de pétanque, est désormais surtout perçue comme un rond-point, jouxtant des terrains résidentiels.

Perçues une à une, ces parcelles ne stimulent pas les envies et les idées des participants. Mais en les faisant apparaître sur un même plan, on repère rapidement que ces trois espaces, au cœur des lotissements, pourraient avoir un impact fort sur les quartiers résidentiels alentour. Elles sont très proches les unes des autres et très faciles à relier, donc peuvent facilement former une trame de parcs.

En retravaillant la signalétique, la dénomination de chacun des espaces, c'est à dire à peu de frais, ce réseau pourrait être révélé pour trouver sa place dans l'offre communale. Les habitants envisagent des destinations et des fonctions spécifiques à chaque site.

Le square de l'école

Les habitants nous invitent à travailler la relation entre la cour d'école et la place. Ils appellent à ce que demain l'école et la place ne soient plus séparées comme aujourd'hui. L'espace interstitiel pourrait, pendant les temps scolaires, être partie intégrante de la cour d'école, et servir à l'augmenter ; et être, le reste du temps, orienté vers la place publique.

> Intégrer la question des temps dans l'aménagement. La clôture entre l'école et la place ne doit pas nécessairement être fermée le week-end ou pendant les vacances !

> Repenser la clôture. Toutes les écoles doivent nécessairement être fermées par des clôtures. Mais celles-ci peuvent prendre des formes plus adaptées aux changements d'usage : accès par porte avec cadenas à code depuis l'école et l'espace public ; clôtures mobiles ; ...





Oder, Cebra architectes
Berlin, Atelier Loidl
Ivry, Coloco
Ville de Dieppe

> Repenser les flux de dessertes de l'école : en privilégiant la logique du dépôt minute, en revoyant l'organisation des flux de voitures (via la rue Robert Hamelin), on peut dégager des places de parkings du côté de la place.

> Plusieurs types de programmations possibles, notamment autour d'activités pour les enfants : des espaces récréatifs (utilisables dans et hors temps scolaires) ; un terrain de sport mutualisé ; un jardin potager pédagogique pour l'école, qui pourrait aussi hors des périodes scolaires être un jardin partagé.

> Construire une continuité paysagère entre l'école et la place. Faire en sorte que le verger aille de part et d'autres de la clôture de l'école pour donner une lisibilité à l'ensemble. Potentiellement des plantations à vocation pédagogiques.

Le jardin des manifestations

Le site près des rues Léon Bourgeois/ Michel Crépeau est apprécié pour sa grande taille, sa proximité avec des lotissements neufs qui accueillent de jeunes ménages avec des enfants. Les propositions des usagers recueillies lors du travail participatif sont :

> Profiter de sa taille pour en faire un lieu capable d'accueillir des manifestations ponctuelles (cinéma en plein air, bal populaire, ...) à condition de mettre du matériel à disposition des associations et collectifs qui proposent de l'investir. Une charte utilisateur pour la bonne gestion de cet espace. L'occasion d'avoir accès, de façon éphémère à certains équipements, sans pour autant devoir les gérer dans le temps.

> Des plantations et des animaux pour permettre aux enfants de donner un air de campagne à Moulins et découvrir les plantations anciennes de la plaine de Caen ? Des moutons pour l'éco-pâturage ? Des ânes ? ... Les parents et les enfants font ressortir leur envie d'avoir accès à la nature, en coeur de bourg.

> A noter que les propriétaires de la parcelle qui jouxte ce site proposent d'ouvrir, de temps en temps, leur jardin, pour pouvoir élargir le site, faire découvrir leurs animaux (ruches, moutons, ...). Il serait donc intéressant d'entamer un dialogue avec eux pour envisager de potentiels projets/ événements ponctuels.



Le verger partagé

Sur le troisième site, il est proposé de ne pas mettre en place de programmes qui généreraient du bruit ou des usages trop importants. Le terrain de pétanque n'a pas été une proposition concluante. Deux éléments ressortent en particulier :

> la possibilité de mettre en place un verger, des bosquets urbains qui permettent des temps collectifs ponctuels (cueillette, récolte) et ont aussi des vertus écologiques (îlot de fraîcheur pour les moments de canicule / préservation de biodiversité)

> la nécessité de travailler sur le ralentissement des véhicules qui arrivent dans cette zone, via un sens unique, une voie pacifiée, des chicanes, ...

Une première en termes de participation... à poursuivre

L'intérêt porté par les usagers à l'avenir des trois espaces verts constaté révèle l'ampleur de l'attente des habitants et des collectifs en termes de participation. Cette première initiative pourrait être poursuivie par un temps estival de présence sur ces espaces public au côté des services communaux. La fête de l'école, le cinéma de plein air d'été peuvent être des moments clés pour la réappropriation citoyenne de ces espaces et l'organisation d'un premier chantier habitants (construction de mobilier, plantation, etc).